



ENVIRONNEMENT, INSTITUTION

Pose des barrières anti-submersions à Guérande et au Pouliguen

Comme chaque année depuis 2018, à la suite des marées d'équinoxe de septembre, 25 des 77 barrières anti-submersion du système d'endiguement des étiers du Pouliguen et de la Torre à Guérande seront posées pour couvrir la période la plus propice aux tempêtes pouvant provoquer des submersions marines, redoutées en particulier au droit du port de La Baule-Le Pouliguen.

Publié le 28 septembre 2021

Ce mode opératoire permet de limiter les interventions au dernier moment par les services municipaux tout en maintenant l'accès au port par les usagers. Concrètement, il ne restera que 25% de barrières à poser pour un évènement similaire à Xynthia pour assurer la sécurité des personnes et des biens dans les meilleurs délais.

La pose des barrières sera effectuée par les services municipaux de La Baule-Escoublac, Le Pouliguen et Guérande, sous le contrôle de Cap Atlantique, le **30 septembre**. Les barrières seront retirées **avant les vacances d'avril 2022 au plus tard** et en fonction des marées et des conditions météorologiques du moment.



Communauté d'agglomération de la Presqu'île de Guérande Atlantique

3 Avenue des Noëles
44503 La Baule-Escoublac Cedex

☎ 02 51 75 06 80